

n° 16
janvier 2015

CAMARÈS

P2

Le mot du Maire



P3

Centre de secours



P4

Inondations



INFORMATIONS MUNICIPALES
Mairie - 11 Grand Rue 12360 Camarès

Le mot du Maire



Le Sud-Aveyron a souffert en cette fin d'année 2014 suite aux inondations qui n'ont pas épargné notre commune. Le premier épisode pluvieux, un orage d'une rare violence, a eu lieu dans la nuit du 16 septembre dernier. Plus de 200 mm de précipitations sont tombées en 3 heures sur la cité. D'importants dégâts ont été à déplorer : routes, rues, chemins, murs de soutènement. Les champs et les cultures ont aussi été dévastés. Le deuxième épisode s'est déroulé dans la journée du 28 novembre et a été ravageur. 250 mm ont été relevés en 36 heures. Le Dourdou a atteint la cote de 5,40 m, causant des dégâts dans les caves et sous-sol. La base de loisirs a été ravagée, le plan d'eau submergé, les canalisations d'assainissement ont été arrachées dans la traversée de la rivière. Il faudra beaucoup de temps et de moyens pour remettre en état les lieux et équipements endommagés. Ces événements pluvieux, certes exceptionnels ne sont ni les premiers, ni les derniers, ils nous rappellent qu'il faut rester vigilant quant à nos responsabilités futures concernant l'aménagement foncier tant pour la collectivité que pour les particuliers.

2015 sera marquée par la restriction budgétaire pour notre commune avec une dotation de l'Etat en baisse qui va nous contraindre à diminuer certaines dépenses. 2015 sera aussi une année d'élections pour les cantonales au mois de mars suite à la mise en place du nouveau découpage, que nous avons contesté l'année dernière, et en décembre les élections régionales pour élire les conseillers de la future grande région Midi-Pyrénées / Languedoc-Roussillon.

La nouvelle équipe municipale élue en avril dernier travaille. Une réflexion est en cours sur le PLU (Plan Local d'Urbanisme) avec l'aide du cabinet Habitat et Développement. L'entrée sud « Route de Brusque » fait l'objet, avec le cabinet Fourcadier, d'une réflexion quant à son aménagement en vue d'améliorer la sécurité à l'entrée du bourg.

Souhaitez des vœux, c'est d'abord espérer une bonne santé pour tous, c'est aussi que chacune et chacun trouvent sa place par son travail, son activité, sa vie en société. . . Notre devoir d'élus est de favoriser le lien social et contribuer à dynamiser la vie de la cité. Ne désespérons pas de l'an à venir, malgré les difficultés, gardons confiance et construisons-le ensemble !

Bonne et heureuse année à toutes et à tous.

Jacques Bernat



Vœux

La municipalité invite les personnes âgées à se retrouver **vendredi 30 janvier 2015 à 15 heures** à la salle des fêtes pour une après-midi animée en compagnie du musicien **André Bonnet**.

A 17h, l'ensemble de la population est conviée à la cérémonie des vœux autour du verre de l'amitié.

VIE QUOTIDIENNE, L'ACTU, VIE QUOTIDIENNE, L'ACTU, VIE QUOTIDIENNE, L'ACTU, VIE QUOTIDIENNE, L'ACTU, VIE QUOTIDIENNE, L'ACTU, VIE QUOTIDIENNE, L'ACTU

Centre de secours

L'aménagement et l'extension du centre de secours ont été inaugurés

Vendredi 21 novembre a été inauguré le centre de secours de Camarès. Ce dernier dispose de locaux étendus, composés d'un local d'alerte, de deux bureaux, d'une salle de réunion avec office, de vestiaires et sanitaires réservés aux femmes, d'une remise et d'un foyer en mezzanine. L'investissement total de cet aménagement se chiffre à 250 000 euros, répartis à part égale entre le Conseil Général de l'Aveyron et la Communauté de Communes du Rougier de Camarès.

Hommage rendu à l'engagement quotidien des pompiers camarésiens

Lors des allocutions, Jacques Bernat, maire de Camarès, a rappelé l'existence du corps des sapeurs-pompiers dans la cité depuis 1891. Le maire a fait l'éloge de l'engagement des sapeurs-pompiers toujours disponibles dans leurs interventions en rappelant leur efficacité lors des dernières inondations. Assurant les pompiers de leurs soutiens particuliers, les élus se sont succédés au micro pour exprimer leur reconnaissance. « Cette inauguration nous donne l'occasion de souligner unanimement l'action que vous menez au service de tous » a exprimé Claude Chibaudel, président de la communauté de communes. Jean Milési s'est adressé au capitaine Bernard Roussel : « Vous avez fédéré les sapeurs-pompiers autour de cette superbe réalisation, dans un esprit collectif, participatif et de solidarité qu'il convient de mettre en exemple ». Voici donc un aménagement moderne, fonctionnel qui permet d'améliorer vos conditions de vie et de travail. C'est pour nous, élus, une juste reconnaissance de votre engagement au service des autres.



Jeunes sapeurs-pompiers en formation

Un chef de centre au sacré savoir-faire !



Avec un véritable casque de pompier, une sculpture haute de 1,80 m figurant un pompier en exercice a été érigée devant la caserne des sapeurs. Durant plusieurs mois, son créateur Bernard Roussel, qui n'est autre que le capitaine du centre s'est affairé pour que la nouvelle recrue soit parfaite.

Identifier et embellir la caserne

Après presque un an de travaux d'aménagement de la caserne, cette sculpture est un moyen, au premier coup d'œil, de donner une identité au bâtiment. « Il est important d'améliorer la caserne et son cadre de vie », défend le capitaine qui a aussi fabriqué les hampes et hissé les couleurs du drapeau français et les armoiries de Camarès. Un autre artisan, le carrossier voisin a assuré la peinture des mats ».



L'heure était à l'inauguration en présence des autorités départementales

Le centre en quelques chiffres :

Le centre de secours d'une surface de bâtiments de 527 m² est composé de 167 m² de locaux de vie, opérationnels et techniques et de 360 m² de remise pour les engins

- Le centre de secours, sous l'autorité du Capitaine Bernard Roussel, compte aujourd'hui 27 sapeurs-pompiers volontaires qui assurent au quotidien la protection et le secours d'environ 3000 habitants des communes d'Arnac, Brusque, Camarès, Fayet, Gissac, Mélagues, Montagnol, Montlaur, Peux-Couffouleux, Tauriac, Sylvanès.
- 3 JSP camarésiennes sont actuellement formées à St-Affrique
- Le parc de véhicules est composé de 6 engins dont 3 engins de lutte contre les feux de forêts, 1 ambulance, 1 véhicule d'interventions diverses et 1 véhicule de liaison.



Haie d'honneur des sapeurs-pompiers camarésiens

Son corps de fer symbolise un pompier en exercice.

Après avoir amassé des tas de boulons, d'écrous, de pignons, l'Homme de fer aux pieds bien ancrés a pris forme. Des mousquetons pour les oreilles, des fers à bœuf pour le buste, une ancienne lance à incendie. . . tout est de récup. Le pompier soudeur a aussi récupéré des chaînes de matériel agricole. Dans ses mains, elles deviennent des doigts. Sa marque de fabrique ? : « J'ai suivi mon propre modèle sans oublier les moustaches et puis aussi un peu mon imagination ! » raconte Bernard. Une sculpture qui a nécessité quatre années pour rassembler les pièces et deux mois de travail pour parvenir à ce superbe résultat : un sapeur-pompier armé de sa lance, face au feu. « C'est un plaisir pour moi d'avoir réalisé cette œuvre, qui permet d'honorer la mémoire des premiers sapeurs de Camarès en 1891 et qui par la suite permettra de laisser une marque de mon passage ». A présent, il ne reste plus qu'à trouver un nom à la nouvelle recrue !

DOSSIER DOSSIER
DOSSIER DOSSIER
DOSSIER DOSSIER
DOSSIER DOSSIER

Inondations



La rivière est montée au fil des heures, inondant un tronçon de la rue du Barry

Mi-septembre : Des dégâts impressionnants.

Violent orage et inondation soudaine dans le sud-Aveyron ont surpris mercredi 17 septembre la population. La première alerte a été déclenchée au centre de secours Camarésien pour un feu électrique dû à la foudre aux environs de 23 heures. Les habitants de la cité camarésienne se sont réveillés sous les eaux. Le Dourdou est furieusement sorti de son lit. D'importants dégâts sont à déplorer : Une habitation a été dévastée par une coulée de boue, des véhicules ont été renversés et emportés par le courant, le mur d'enceinte du centre de loisirs s'est effondré sur la chaussée. A Magdas, le hameau a été totalement isolé et la chaussée dévastée. La commune de Camarès a subi d'énormes dégâts : rues, chemins, ponts. Un dossier d'indemnisation a été réalisé dans le cadre de la communauté de communes du Rougier de Camarès.

Fin novembre : Le Dourdou rouge de rage !

Après un départ pluvio-orageux dans la nuit de jeudi 27 à vendredi 28 novembre, une nouvelle dégradation en provenance de Méditerranée a pris place au cours de la matinée sur le département classé en vigilance orange. Les pluies diluviennes enregistrées vendredi 28 novembre ont fait déborder le Dourdou de son lit, inondant vers 15 heures,

une partie de la rue du Barry, à proximité de la place du Pont Vieux. Dans le même temps et par mesure de sécurité, la micro-crèche a été fermée. Du côté du lotissement des Zizines, le plan d'eau n'est plus, c'est une immense étendue d'eau qui a pris place recouvrant entièrement la base de loisirs. Impressionnant ! Des dégâts matériels sont à déplorer.



La base de loisirs sous une immense étendue d'eau



Le Dourdou en furie au centre du village



VIE QUOTIDIENNE, L'ACTU, VIE QUOTIDIENNE, L'ACTU
VIE QUOTIDIENNE, L'ACTU, VIE QUOTIDIENNE, L'ACTU
VIE QUOTIDIENNE, L'ACTU, VIE QUOTIDIENNE, L'ACTU
VIE QUOTIDIENNE, L'ACTU, VIE QUOTIDIENNE, L'ACTU

Un nouveau gendarme à la brigade



Pour faire suite au départ à la retraite en août dernier du gendarme Félicès, à qui nous souhaitons une très bonne retraite, le gendarme Guilhem Connes, 31 ans, a été affecté en septembre à la brigade de Camarès. Originaire de St-Affrique, Guilhem est très heureux de retrouver son territoire au bout de dix ans de gendarmerie qui l'ont conduit successivement de l'école de

Montluçon dans les départements de la Haute-Garonne et de la Lozère. Le sous-officier souhaite poursuivre son perfectionnement dans le domaine judiciaire. Nous lui souhaitons la bienvenue à Camarès et une bonne adaptation à son nouveau poste.

Portage de repas à domicile

Le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) a mis en place au 1er décembre 2014 le service de portage de repas à domicile sur le territoire de la Communauté de Communes du Rougier de Camarès (Arnac, Brusque, Fayet, Camarès, Gissac, Mélagues, Montagnol, Montlaur, Peux et Couffouleux, Sylvanès, Tauriac). Ce service s'adresse aux personnes âgées de plus de 70 ans ainsi qu'aux personnes en sortie d'hospitalisation, handicapées ou isolées. A ce jour, l'ensemble des bénéficiaires font part de leur satisfaction à la mise en place de ce service. Pour toute information complémentaire ou commande, n'hésitez pas à contacter le CIAS au 05.65.98.15.23



Jumelage Camarès-Laurens



Pour la deuxième édition, les élèves de l'école Saint Michel ont découvert mardi 7 octobre dans le cadre du jumelage Camarès-Laurens, l'environnement viticole. Accompagnés par Marc Touret, adjoint au maire qui représentait la commune de Camarès, les élèves se sont rendus dans l'Hérault où ils ont reçu un accueil chaleureux. Une parcelle de vigne leur avait été réservée pour ramasser le raisin dans les meilleures conditions. Un travail récompensé par la dégustation d'un bon jus, après quoi les enfants se sont retrouvés pour partager un pique-nique. Une belle journée d'échange et de rencontre.

Rue de la République et Rue Bertrand

Six mois auront été nécessaires pour réaliser les travaux de réfection des réseaux d'eau potable, eau pluviale, l'assainissement et l'enfouissement des réseaux électriques des deux rues. Rue de la République, le trottoir a été réalisé en respectant les normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. En raison des intempéries, le revêtement des rues n'a pu se faire comme prévu, il sera réalisé dans le courant du 1er trimestre 2015.

Conseils de prévention contre les vols liés aux véhicules

La préfecture de l'Aveyron communique quelques conseils de prévention :

- Quand vous sortez de votre voiture, même pour un court instant, retirez la clé de contact et bloquez la direction.
- Evitez de garer votre véhicule dans un endroit peu fréquenté et mal éclairé.
- Verrouillez les portières et le coffre sans oublier les fenêtres et le toit ouvrant. Si votre véhicule en est pourvu, branchez votre système d'alarme ou votre système antivol.
- Emportez avec vous tous les objets de valeur susceptibles d'attirer l'attention (sac à main, portefeuille, argent, autoradio, GPS, téléphone portable, PC portable, appareil photo, clés de maison, vêtements...) ou à défaut, enfermez-les discrètement dans le coffre.
- Emportez toujours les documents de bord (certificat d'immatriculation, de conformité, attestation valable de contrôle technique et vos papiers d'assurances) de la voiture.
- Laissez votre boîte à gants ouverte, afin de montrer qu'elle ne contient rien qui puisse intéresser les voleurs.

Un nouvel équipement à l'école publique



Le conseil municipal a validé en novembre dernier l'investissement de matériel informatique à l'école publique. Méthode interactive, enseignants et élèves satisfaits : Pour les petites mains, rien de plus facile que de « pianoter » sur un clavier d'ordinateur et

d'activer la souris : cela paraît tellement naturel ! Bien sûr, les enseignants guident l'enfant, tout en veillant à contrôler son travail et à l'empêcher de s'évader. « La technologie est un outil pour apprendre en permettant parfois aux élèves de mieux visualiser et comprendre les choses » se réjouissent les enseignants estimant nécessaire d'adopter des méthodes innovantes sans toutefois perdre de vue l'objectif : celui de boucler le programme scolaire bel et bien avec le crayon sur le cahier !

Vente de lots

Des lots disponibles au lotissement «Plaine des Rivotes» et à la «Zone Artisanale Bel Air»

Devenir propriétaire au cœur d'un lotissement viabilisé est possible à Camarès. La commune possède des lots de 600 à 1000 m², à proximité de tous les commerces et services situés dans le bourg. Des opportunités restent encore à saisir, c'est pourquoi toute personne intéressée est invitée à se rapprocher du secrétariat de la mairie qui accompagne les futurs acquéreurs.

Des lots professionnels sont aussi disponibles à la Zone Artisanale Bel Air
Renseignements au Tél. 05 65 98 15 20

Le chiffre : 11 000 €

C'est le montant des subventions qui ont été allouées en 2014 à 19 associations camarésiennes.

Le conseil municipal contribue par son soutien à l'attractivité de la commune au travers de son aide à l'organisation d'animations culturelles, sportives, événementielles...

Il est rappelé que les responsables d'associations doivent adresser à la mairie avant la mi-mars leur demande de subvention motivée, accompagnée d'un bilan d'activité et financier.



Tarif eau 2015

Le Conseil Municipal, en séance du 22.12.2014 a fixé la tarification consommation 2015, facturée en 2016 comme suit :

- Forfait fixe : 70 Euro par foyer consommateur.
- Forfait fixe : 12 Euro par parcelle pour les jardins communaux.
- Forfait fixe : 30 Euro pour les jardins non communaux et non attenants à la maison d'habitation.
- Redevance sur consommation : 1.16 Euro le m³ (1,14 € en 2014), en appliquant le tarif dégressif des années précédentes.
- Redevance assainissement part fixe : 48 Euro par foyer consommateur.
- Redevance assainissement part proportionnelle : 0.62 Euro le m³ (0,60 € en 2014).

Jacques Bernat, épinglé de la Légion d'honneur



L'engagement de toute une vie a été salué vendredi 19 septembre 2014 à l'amphithéâtre de Rodez, avec la remise de la médaille de la Légion d'honneur à Jacques Bernat, maire de Camarès, c'est aussi le président des Jeunes agriculteurs, de la fédération régionale des éleveurs de brebis, le responsable de section à la FNSEA, le défenseur du Parc régional des grands causses qui était à l'honneur. Un territoire que cet Européen convaincu a toujours défendu. En cela, il partage de nombreux points communs avec celui venu à Rodez lui remettre cette médaille. Michel Barnier, ancien ministre de l'Environnement, puis de l'Agriculture et vice-président de la Commission européenne, a avoué «ne pas trouver tous les mots pour remercier Jacques Bernat de son souhait de l'avoir à ses côtés.»

Tout au long des élogieux discours, un autre trait de caractère a été mis en avant, sa fidélité. A sa terre, sa profession, ses convictions, ses amis et son épouse Annie, à qui il a naturellement rendu un bel hommage. C'est donc de belle manière qu'il achève, à 69 ans, son mandat de président de la MSA Midi-Pyrénées Nord. Mais, comme l'a souligné Michel Barnier, «cette distinction n'est pas un remerciement, mais un encouragement à ne pas changer... à rester un vrai paysan dans un pays Vrai !



Le syndicat de la vallée du Rance

Adhérent au Syndicat de la vallée du Rance concernant l'assainissement non collectif, la commune de Camarès vous fait part de ce communiqué.

Le Syndicat de la Vallée du Rance est créé depuis les crues dévastatrices de 1982. Il réunit 2 communes tarnaises, 21 communes aveyronnaises, et assure 2 missions de service public : la gestion des milieux aquatiques et l'assainissement non collectif (SPANC). En cette fin d'année, le Syndicat dresse un bilan de ses activités réalisées au cœur du bassin du Rance.

LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

Concernant la gestion des milieux aquatiques qui assure l'entretien des berges de rivière, cette année a marqué la fin des travaux du Plan Pluriannuel de Gestion rédigé en 2008. Le Syndicat a pratiquement terminé l'état des lieux et le diagnostic de l'ensemble des cours d'eau du bassin versant. Environ 200 kilomètres de berges ont été parcourus par Sandie CADIER, la technicienne rivière du Syndicat sur le Rance et ses affluents.

Les crues du 28 novembre dernier ont toutefois créées de nombreux dégâts qui nécessitent la mise en place de travaux exceptionnels sur certaines parties du bassin. Le Syndicat, avec l'aide d'un technicien du Conseil Général, a donc été mobilisé en cette fin d'année sur la gestion de cette crue particulièrement violente. Un Plan Pluriannuel de gestion des berges pour les 5 ans à venir est à présent en cours de construction pour un début de réalisation des travaux programmé dès 2016.

LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

En 2014, le Syndicat de la Vallée du Rance, a mis en place avec le S.P.A.N.C un programme de réhabilitation des différentes installations d'assainissement non collectif sur tout le territoire. En effet, les habitants des zones non desservies par le réseau public de collecte des eaux usées, peuvent bénéficier d'aides financières versées par l'Agence de l'Eau Adour Garonne. Cette année 50

familles réparties sur les 23 communes adhérentes au Syndicat en ont bénéficié.

Un nouveau programme de subvention 2015 est à présent proposé : l'ensemble des habitants des communes recensé en assainissement autonome a d'ailleurs reçu un courrier d'information à ce sujet avec un bulletin réponse pour s'inscrire. Pour pouvoir bénéficier de cette aide financière, l'installation doit répondre à un certain nombre de critères tels que le rejet des eaux usées dans un cours d'eau ou dans un fossé communal, la date de construction des maisons (antérieure au 6 mai 1996) ou l'achat des maisons (antérieur au 1er janvier 2011). Le montant de la subvention attribuée est de 80% avec un plafond fixé à 4200 € par habitation. Cette aide est valable 2 ans après l'accord définitif signé entre les particuliers éligibles, le Syndicat de la Vallée du Rance et l'Agence de l'Eau. La technicienne du Syndicat (Anne CHIFFRE) rappellera chaque demandeur pour vérifier l'éligibilité et construire le nouveau programme.

COMMUNIQUER !

Aujourd'hui, le Conseil Syndical a souhaité faciliter la circulation de l'information entre ses délégués élus, le bureau du Syndicat et surtout la population. Vous allez donc prochainement avoir accès à son site internet développé par la nouvelle Chargée de Communication recrutée en emploi temporaire Aurélie CHAUCHARD.

CONTACTER LE SECRETARIAT DU SYNDICAT DE LA VALLEE DU RANCE (Geneviève GAVALDA)

**lundi et vendredi
Saint-Sernin : 05 65 99 36 53**

**mardi, mercredi, jeudi
Belmont-sur-Rance : 05 65 49 38 50**

VIE QUOTIDIENNE, L'ACTU, VIE QUOTIDIENNE, L'ACTU, VIE QUOTIDIENNE, L'ACTU, VIE QUOTIDIENNE, L'ACTU, VIE QUOTIDIENNE, L'ACTU

Journée de deuil national : le drapeau en berne



Depuis mercredi 7 janvier 2015, nous sommes tous Charlie. En hommage aux victimes de l'attentat commis dans la rédaction du journal Charlie Hebdo, qui a frappé de stupeur le pays, la mairie de Camarès a mis le drapeau en berne, jeudi 8 janvier suite à l'annonce par le président de la République d'une journée de deuil national. Un signe de solidarité devant l'incompréhension.

Etat Civil 2014

Naissances

- JANVIER** : Gaël FRAYSSE • Hugo GARCIA
- FÉVRIER** : Lenzo GOMEZ
- AVRIL** : Chloé GARRIGUES • Evan BOUSQUET
- AOÛT** : Mélie VERGNES-BRENGUES
- SEPTEMBRE** : Manon GALONNIER
- DECEMBRE** : Raphaël LEMAIRE-ARTÈS • Agathe FABRÈGUES

Mariages

- MAI** : Lionel MACÉ et Sylvie BUQUET
- JUIN** : Jean-Marie MARC et Agnès COT

Décès

- JANVIER** : Jacques PORTIER
- MARS** : Fernand DAURES • Hubert ESQUIROL • Denise GALONNIER
- MAI** : Yvonne VIGROUX • René RAMONDENC
- JUIN** : Jacques MAILLARD • Denise CHANUT • Pierre MENRAS
- SEPTEMBRE** : Jeanne BARASCUD
- NOVEMBRE** : Yvonne THOMAS • Guy MAJOREL
- DECEMBRE** : Marcelle MAMIER



CAMARÈS

INFORMATIONS MUNICIPALES

Tél.: 05 65 98 15 20
mairie.camares@wanadoo.fr